

Lausanne, le 13 avril 2022

Communiqué de presse

Comptes 2021 de l'Etat de Vaud : un exercice positif en dépit de la crise économique

Le PLR salue le travail de M. Broulis et continuera à s'engager pour une gestion responsable des finances publiques

Le PLR Vaud se réjouit, à la lecture des comptes 2021, des résultats positifs et ceci malgré la crise économique. Les allègements fiscaux envisagés viseront à soulager la classe moyenne et vont dans la droite ligne du programme et des actions concrètes du PLR Vaud. Le ministre Pascal Broulis a présenté ce jour son 20ème exercice de comptes dont 17 positifs et 3 négatifs.

Globalement, le PLR Vaud constate une nouvelle fois que la gestion raisonnée des finances cantonales par notre Ministre Pascal Broulis mène à un équilibre bienvenu, notamment en période de crise. L'excédent de revenus de 14 millions inclut les dépenses Covid pour 270 mios.

A chaque fois que l'Etat a dépensé CHF 100, ce sont CHF 26.84, soit plus de 25% qui sont consacrés à la formation et l'enseignement. Les moyens financiers, contrairement à ce que les partis de gauche peuvent dire, semblent donc suffisants dans ce domaine. Une stabilisation est aujourd'hui nécessaire avant toute nouvelle réforme et certaines devront même être repensées voire même suspendues. Le PLR Vaud sera attentif lors du budget 2023 et veillera à une priorisation des politiques publiques notamment dans le domaine social dont les dépenses augmentent de manière pérenne.

Les objets inclus aux boucllements et les nombreux préfinancements permettront la mise en œuvre de nombreux projets liés aux défis que doit affronter notre canton. Les revendications des Communes ont été entendues avec une accélération du rééquilibrage financier pour un total de 125 mios soit 100 mios de plus que prévu. La réforme de la péréquation et le passage à MCH2 devraient maintenant pouvoir être abordés avec davantage de sérénité mais dans des délais rapides.

L'attribution d'un montant très important – 200 mios - au Fonds pour l'énergie découle d'une décision du Grand Conseil. Le PLR Vaud veillera à ce que les investissements y relatifs soient efficients et ne servent pas uniquement à une augmentation d'EPT - la croissance de personnel étant déjà très importante et régulière- ou à des multiplications d'études. La transition énergétique et la réponse à l'urgence climatique doivent se concrétiser par des projets intelligents, économiques, novateurs et créateurs d'emplois. Les députés PLR seront force de propositions.

Les modifications fiscales envisagées et annoncées par le Conseil d'Etat réjouissent le PLR et découlent également d'actions de leurs membres. En premier lieu, la mise en œuvre de l'initiative des JLRV, soit l'augmentation de la Déduction des primes maladies. De plus, la baisse de l'impôt sur le revenu, suite aux motions Gross (PLR) – Jobin (UDC). Enfin, l'augmentation de la Déduction des frais de garde, qui encouragera la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Ces trois mesures contribueront à redonner du pouvoir d'achat à la population vaudoise qui a largement contribué ces dernières années à la santé financière de notre canton. Le PLR Vaud espère que le

Conseil d'Etat poursuit ses efforts liés à la fiscalité en traitant rapidement les textes suivants, déposés par nos députés : baisse de l'impôt sur la fortune (motion Gross), augmentation des déductions pour travaux énergétiques (interpellation Gross), révision de la fortune fiscale mobilière (interpellation Berthoud) ainsi que d'autres textes UDC.

Seule une maîtrise stricte des finances permettra à l'avenir de poursuivre la réforme de l'imposition des personnes physiques. Le PLR profite de remercier son ministre Pascal Broulis, qui par son travail et son engagement sans faille, laisse à ses successeurs un Canton financièrement sain et stable et toujours noté « AAA ».

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20

Gérard Mojon, président de la COFIN, 079 210 38 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud et membre COFIN, 078 756 10 08

Jean-Daniel Carrard, président du groupe PLR au GC et membre COFIN, 079 446 35 85

Florence Gross, vice-présidente de groupe et membre COFIN, 079 709 85 68

Georges Zünd, membre de la COFIN, 076 321 93 22